

DSAA

Design des territoires et des pratiques situées

Le diplôme supérieur d'arts appliqués (DSAA) permet de valider un master.

Le DSAA Design des territoires et des pratiques situées forme des équipes étudiantes à la maîtrise d'œuvre et recherches situées de conception d'espaces et territoires.

L'expertise du designer se construit à la croisée et dans l'analyse de celles du paysage, de l'urbanisme, de l'architecture, et de la scénographie. Sont interrogés et étudiés les aspects historiques, contemporains et transitionnels des territoires. La géographie, la biologie, la géopolitique, l'économie et la sociologie, enrichissent l'épistémologie de la discipline.

À différentes échelles et typologies de lieux, la pédagogie invite également au design d'outils spécifiques de création et concertation. Ils permettent d'interroger et de préfigurer la transformation des espaces en intégrant la participation citoyenne et l'interrelation du Vivant et des Communs.





→ PÉDAGOGIE DE PROJET

Choix de projets en phase avec les préoccupations contemporaines pour analyser et imaginer les évolutions urbaines, territoriales et sociétales de demain.

/ Des situations de projets ancrées dans le réel, au plus proche des enjeux contemporains

Les collaborations reposent sur des coalitions d'acteurs publics et privés, de collectifs, collectivités territoriales, associations, et des savoir-faire et métiers variés (designers, paysagistes, architectes, enseignants, chercheurs, urbanistes, artistes, etc.) pour promouvoir des démarches novatrices axées sur les pratiques de l'aménagement urbain et paysager.

/ Des projets d'intérêt général, porteurs de valeurs et d'engagements

Privilégier des projets qui génèrent des effets durables et structurants, qui influencent positivement les territoires et renforcent les dynamiques sociales.

/ Des recherches appliquées, de terrain

Invitation à porter une réflexion sur les mutations urbaines et territoriales, l'évolution de nos modes de vie et des usages par le travail de terrain, d'enquête et d'analyse [et à venir par la recherche-action, la recherche par le projet].

/ Des approches expérimentales : concevoir, réaliser et tester des nouveaux outils et méthodes d'actions

Valoriser une approche par le faire et l'expérimentation, avec et pour les habitants.

→ OBJECTIFS TRANSVERSAUX

Mettre au cœur de la réflexion la question des ressources, des modes de productions, des usages et du collectif.

/ Innovation urbaine et territoriale

- Promouvoir l'innovation dans la conception, la réalisation, l'activation et la gestion de projet.
- Favoriser la transformation et la requalification des espaces urbains, périurbains et ruraux existants pour répondre aux besoins émergents et aux problèmes actuels.
- Préserver et valoriser le patrimoine historique et culturel local.
- S'inscrire dans un contexte, prendre en compte l'existant.

/ Résilience et adaptation

- Remettre au centre de la réflexion la question des ressources, des modes de productions et de gestion.
- Renforcer la résilience urbaine et rurale face aux défis climatiques et environnementaux.
- Concevoir avec le vivant et prendre soin des écosystèmes.

/ Innovation sociale

- Fédérer les acteurs et habitants autour d'objectifs communs.
- Retisser des liens de solidarité entre les individus et entre les territoires.
- Générer de nouveaux imaginaires.
- Ouvrir de nouvelles perspectives de dialogue et favoriser la participation citoyenne dans les processus de prise de décision urbaine pour des villes plus justes et équitables.
- Renforcer la connaissance, l'attachement et le sentiment d'appartenance des habitants à leur territoire.



→ MÉTHODES D' ACTIONS

Inviter à mener des démarches expérimentales selon 6 méthodes d'actions qui participent à ré-outiller les villes et territoires.

/ Urbanisme culturel

Les croisements entre les domaines de la création artistique et de l'aménagement des territoires favorisent de nouvelles approches qui enrichissent les outils de la planification et de l'aménagement. La compétence culturelle intervient comme possible outil de coopération et d'identité et permet, entre autres et sans s'y réduire, l'activation de phases intermédiaires d'aménagement dans le cadre d'occupation temporaire.

/ Urbanisme tactique

Cette approche de l'aménagement par son caractère provisoire et économique permet de développer des processus de transformation urbaine plus flexibles et impactants que les approches conventionnelles de projet urbain.

/ Préfiguration

Cette démarche consiste à tester temporairement des aménagements, des usages ou des politiques urbaines sur le terrain afin d'évaluer leur impact et leur faisabilité avant leur mise en œuvre définitive.

/ Stratégie et prospective

La projection de scénarios, de prototypes et plans d'action permet d'imaginer et planifier des évolutions futures en matière d'innovations sociales et urbaines. Cette formulation d'hypothèses alimente les visions actuelles, visant à dépasser les normes établies pour concevoir des solutions adaptées aux défis émergents des villes et des territoires.

/ Concertation

Un processus participatif qui implique les différents acteurs, y compris les citoyens, dans la prise de décision et la planification des projets urbains afin de garantir que les aménagements répondent aux besoins et aux attentes de la communauté.

/ Médiation

Elle permet de présenter et d'explicitier de manière accessible et engageante le projet aux diverses parties prenantes, incluant les habitants, les décideurs politiques, et les experts. Elle facilite ainsi la compréhension mutuelle et favorise le dialogue pour une meilleure acceptation et appropriation des changements urbains proposés.

→ ACCULTURATION

Nourrir les démarches par la culture du projet, le développement de compétences d'analyse, pour accompagner la construction d'une posture de designer de manière éclairée.

/ Études de cas

Forger une culture du projet par la description et l'analyse de situations rencontrées et de références.

/ Rencontres

Invitations régulières de professionnels, acteurs du territoire, experts, chercheurs venants partager leurs pratiques et donner un regard sur les projets menés.

/ Journées - séjours d'études

Organisation de journées d'études autour d'un thème d'actualité pour l'éclairer par le biais de l'analyse, de l'expertise et l'expérimentation. Séjours d'études à l'étranger, dans et hors Ile-de-france pour étudier de manière immersive des sites, des projets, des milieux, des cultures...

DSAA Design des territoires et des pratiques situées

DOSSIER DE CANDIDATURE 2025

FICHE DE RENSEIGNEMENTS

NOM : PRÉNOM :

DATE DE NAISSANCE : NATIONALITÉ :

ADRESSE :

.....

CODE POSTAL : VILLE :

N° DE TÉLÉPHONE : N° DE PORTABLE :

COURRIEL :

SCOLARITÉ ACTUELLE

N° INE (figurant sur le relevé de notes du baccalauréat) :

DIPLOME PRÉPARÉ :

ÉTABLISSEMENT :

VILLE : ACADÉMIE :

SCOLARITÉ ANTÉRIEURE

BACCALAURÉAT : ANNÉE D'OBTENTION :

LANGUE VIVANTE 1 : LANGUE VIVANTE 2 :

Date :

Signature :

DSAA Design des territoires et des pratiques situées

DOSSIER DE CANDIDATURE 2025

MODALITÉS D'ADMISSIBILITÉ

Un dossier de candidature est à adresser au lycée Chérioux.

Pour être valide, ce dossier doit obligatoirement contenir les pièces suivantes :

- 1/ Copies des bulletins semestriels des trois années de scolarisation en DNMADe ou équivalent.
- 2/ Copies du relevé des notes obtenues au baccalauréat ou de l'examen de fin de second degré.
- 3/ Curriculum vitae (scolarité, expérience en stages, pratiques personnelles...)
- 4/ Dossier synthétique de travaux personnels : il présente des éléments choisis et brièvement commentés parmi des travaux menés en autonomie ou réalisés en classe ; les documents seront représentatifs d'une démarche de création (croquis, esquisses, maquettes, développement de projet et finalisation) et de l'ensemble du domaine de formation).

NB : Il ne sera pas rendu au candidat. Format A3 maximum.

- 5/ Deux enveloppes format courant affranchies au tarif lettre rapide et libellées à l'adresse du candidat.

Merci d'insérer l'ensemble des documents dans une pochette plastique pour en faciliter le traitement.

Campagne de recrutement complémentaire
Les dossiers complets devront parvenir (par mail ou par courrier postale)
au plus tard le jeudi 16 octobre 2025 à l'adresse suivante :

Enseignante référente DSAA1 : loraine.djidi.pedagogie@gmail.com
Secrétariat des élèves : victoria.da-silva@ac-creteil.fr

DSAA Design des territoires et des pratiques situées
LYCÉE ADOLPHE CHÉRIOUX
195, RUE JULIAN GRIMAU
94 408 VITRY-SUR-SEINE

L'admissibilité est prononcée par la commission d'affectation, présidée par le Chef d'établissement, au vu de l'ensemble des documents précités, insérés dans le dossier de candidature transmis par voie postale.

DSAA Design des territoires et des pratiques situées

DOSSIER DE CANDIDATURE 2025

MODALITÉS D'ADMISSION

Les candidats déclarés admissibles seront convoqués pour un entretien d'une quinzaine de minutes portant sur leur motivation à intégrer cette formation. Lors de cet entretien, le candidat présente une sélection de 3 à 5 projets (dont au minimum deux projets de bureau de création) et évoque des pôles d'intérêt personnels qui lui semblent résonner avec le DSAA Design des territoires et des pratiques situées.

**Les entretiens des candidats auront lieu en visioconférence ou en présentiel
au lycée Chérioux**

NOTE AUX CANDIDATS :

Une liste de 12 étudiants admis ainsi qu'une liste complémentaire seront établies à l'issue de la phase d'admission.

La décision d'admission, d'inscription sur la liste d'attente ou la non-admission sera communiquée par courrier au candidat dans les meilleurs délais.

Les candidats sélectionnés en liste principale ou en liste supplémentaire s'engagent à fournir dès que possible une attestation de réussite au DNMADe ou à l'examen de même niveau.

CONDITIONS D'ADMISSION :

Le diplôme supérieur d'arts appliqués est inscrit au niveau I dans la nomenclature interministérielle des niveaux de formation (Master 1), il s'adresse aux étudiants titulaires d'un diplôme de niveau BAC + 3 minimum, dans les domaines du design, de l'architecture, du paysage, de la scénographie, de l'art...

Les candidats au titre de la voie de la formation professionnelle continue peuvent également déposer leur candidature en vue de la préparation au diplôme supérieur d'arts appliqués s'ils justifient de trois ans d'exercice professionnel effectif dans un emploi de niveau au moins égal à celui occupé par un titulaire du diplôme supérieur d'arts appliqués et dans un domaine d'activité correspondant au diplôme postulé.

Si vous avez des questions, vous pouvez nous contacter à l'adresse suivante :

Secrétariat des élèves : victoria.da-silva@ac-creteil.fr

Enseignante référente DSAA1 : loraine.djidi.pedagogie@gmail.com